

Mise à jour plan d'action Développement durable 6 Janvier 2015



Élément complété ou en voie de respecter l'échéancier initial.



Élément à risque de ne pas respecter l'échéancier, en tout ou en partie ou encore échéancier reporté.



Élément qui ne respecte pas l'échéancier et même si ce dernier a été reporté, il n'y a pas d'élément concret actuellement en place pour supporter son avancement.

ORIENTATIONS ET TÂCHES	Échéancier	Statut au 22/01/2015	Indicateur
1. Être un gestionnaire exemplaire pour les utilisateurs de l'APQ : La gouvernance			
1.1 Revoir la structure organisationnelle	Été 2014	Complété	
1.2 Créer un comité interne de développement durable		Complété	
1.3 Créer un comité environnement des utilisateurs		Complété	
1.4 Mettre à jour et rendre publique la politique environnementale		Complété	
1.5 Se doter d'une Charte environnementale et l'appliquer à la communauté maritime de Québec		80%	
1.6 Établir un arbre décisionnel pour les enjeux associés au développement durable		En continu	
2. Poursuivre l'amélioration de notre performance environnementale sur l'ensemble de l'APQ			
2.1 Réaliser une analyse de risques des activités du port	Hiver 2015	50%	
2.2 Mettre en place un système de gestion environnementale	Automne 2015	20%	
2.3 Déployer la procédure de vérification de conformité environnementale APQ et utilisateurs		Complété	
2.4 Effectuer une gestion en continue de la qualité de l'air	Automne 2014	80%	
2.5 Réviser le processus d'évaluation environnementale des projets	Automne 2014	En déploiement	
3. Développer et entretenir une relation ville-port respectueuse de la collectivité			
3.1 Mettre à jour le plan d'utilisation des sols		En continu	
3.2 Revoir le fonctionnement et la structure du Comité de relations avec la communauté	Été 2014	75%	
3.3 Renforcer la participation active de l'APQ au Comité de vigilance des activités portuaires	En continue	En continue	
3.4 Rebâtir une meilleure relation entre l'APQ et le MDDELCC	En continue	En continue	
3.5 Rendre compte de sa performance	Printemps 2015	10%	